



Pays de
Châteaugiron
Communauté

MAG'

N°52 - NOVEMBRE 2020

Commune nouvelle de Châteaugiron (Châteaugiron, Ossé, Saint-Aubin du Pavail) - Domloup - Noyal-sur-Vilaine - Piré-Chancé - Servon-sur-Vilaine

GRAND ANGLE

SI ON SE DÉPLAÇAIT
AUTREMENT ?



PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ

16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron
 www.communaute.paysdechateaugiron.bzh
 02 99 37 67 68 - contact@pcc.bzh
 Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

POINT ACCUEIL EMPLOI

Antenne de Châteaugiron
 16 rue de Rennes
 02 99 37 39 10 - pae@pcc.bzh
 Lundi et mercredi : 9h-12h et 14h-17h.
 Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Antenne de Noyal-sur-Vilaine
 Tréma - 8 rue Joseph Deshommes
 02 99 37 58 76 - pae@pcc.bzh
 Lundi au vendredi : 9h-12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Permanences We Ker (ex. Mission Locale) (16-25 ans)
 Sur rendez-vous (contacter le PAE).

ESPACE DE COWORKING SALLES DE RÉUNION

Tréma - 8 rue Joseph Deshommes
 Noyal-sur-Vilaine
 02 99 37 67 68

LOCATION DE SALLES

Familia à Servon-sur-Vilaine : 2 salles (190 ou 75 personnes)
Tréma à Noyal-sur-Vilaine : 1 salle (400 personnes)
 02 99 37 67 68 - familia.trema@pcc.bzh

CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Du lundi au vendredi de 7h à 19h
Libellule à Châteaugiron : 02 99 00 28 50 (18 avenue Pierre Le Treut)
Coccinelle à Noyal-sur-Vilaine : 02 99 04 13 05 (2 rue du Moulin)
Inscription : www.inscription.creche-attitude.fr ou en appelant le Pôle Familles de Crèche Attitude au 01 46 94 91 75

PISCINE INOXIA

La Perdriotaïs - 2 rue du Centaure - Châteaugiron
 02 99 04 10 30 - www.piscine-inoxia.com

DÉCHÈTERIES

SMICTOM : 02 99 77 44 47 - www.smicom-sudest35.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conseils - Service environnement du Pays de Châteaugiron Communauté
 02 99 37 67 68.
Contrôle des installations - VEOLIA - Châteaubourg : 06 23 03 32 68
 De 9h à 12h et de 14h à 17h



Le sujet des mobilités transcende quasi toutes nos politiques publiques à destination de l'environnement, du développement économique, de l'aménagement du territoire et des solidarités. Sans doute, interroge-t-il aussi nos habitudes, nos modes de vie.

Vos élus communautaires, les élus municipaux avec leurs services respectifs sont pleinement conscients de ces enjeux majeurs pour le Pays de Châteaugiron Communauté et sont pleinement mobilisés pour apporter des réponses efficaces à vos besoins en déplacements professionnels, utilitaires ou de loisirs.

Ce sont également tous les acteurs des mobilités (Région, Département, Métropoles), à l'invitation de la dernière Loi Organisation des Mobilités dite " Loi LOM " qui s'investissent sur ce vaste chantier.

La rubrique " Grand angle " de votre magazine vous présente l'avancée des travaux : je vous en souhaite une bonne lecture.

Un " Plan Global de Déplacement " pour le Pays de Châteaugiron Communauté devrait conclure cette 1^{ère} étape en mars 2021.

Nous devons veiller à ce que cette véritable feuille de route :

- réponde réellement à vos besoins exprimés
- contribue à limiter l'impact environnemental
- prenne en compte la réalité du territoire
- contribue à la solidarité
- soit maîtrisée financièrement.

Les élus municipaux avec leurs services respectifs sont pleinement conscients de ces enjeux majeurs pour le Pays de Châteaugiron Communauté.

Melaine Morin
 Vice-président en charge des Mobilités & de l'Environnement

10 GRAND ANGLE SI ON SE DÉPLAÇAIT AUTREMENT ?



4 COUP D'ŒIL

▪ **Un nouveau complexe sportif intercommunal à Noyal-sur-Vilaine, objectif mars 2021.**

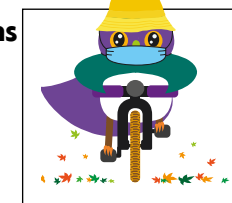


6 EN BREF...

7 ECONOMIE / EMPLOI

- Espace de coworking
- Emploi : le territoire résiste mais reste vigilant
- Covid 19 : prolongation du Fonds Résistance

15 RUBRIQUE DE VIOLETTE Voiture, train, car, vélo : comparons ensemble différents modes de transport pour se déplacer



16 EN DIRECT DES SERVICES Un tandem sur la voie des mobilités

17 EXPRESSION DES ÉLUS

18 10 IDÉES DE SORTIE

▼ COUPS DE PROJECTEUR SUR LE SPORT

Le Pays de Châteaugiron dans leurs projets à travers les sport reste communale, le Pays de

Communauté s'est engagé depuis plusieurs années à accompagner les communes du territoire et les sportifs équipements sportifs et leur accessibilité, l'animation, ou encore les subventions aux associations. Si la compétence Châteaugiron Communauté encourage les synergies entre clubs.

▼ UN NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL À NOYAL-SUR-VILAINE : OBJECTIF MARS 2021.

Après avoir construit le centre aquatique Inoxia et le pôle tennis, le Pays de Châteaugiron Communauté fait sortir de terre un complexe multisports de dimension régionale à Noyal-sur-Vilaine. Un chantier débuté en septembre 2019. Embarquez pour une visite de chantier !

Quelles disciplines pourra-t-on y pratiquer ?

L'équipement sera doté d'une structure d'escalade d'une hauteur de 11m, répartie en 3 espaces (bloc, vitesse, difficulté). Le plateau sportif permettra d'intégrer 9 terrains de badminton simultanément. On pourra aussi y pratiquer du basket, du handball, du volley, du foot en salle (futsal) au quotidien...

Une salle multisports adaptée au handicap

L'équipement permettra la pratique du handisport, les vestiaires étant conçus aux normes handisport, plus exigeantes que l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les vestiaires sont plus grands et les portes plus larges, le stationnement, l'acheminement du matériel spécifique et la signalétique seront adaptés (marquage, identification...).

Quels événements auront lieu ?

L'équipement s'inscrira fortement dans l'événementiel en devenant le point de rencontre de grands événements sportifs du territoire et des alentours (galas, matchs locaux, haut niveau...). Il est dimensionné pour accueillir des compétitions de niveau départemental et régional.



P Parking de 250 places

Hiver 2020
Pose des menuiseries intérieures, cloisons intérieures et électricité

Mars 2021
Livraison

Mai 2021
1^{ers} événements

Septembre 2021
Mise en service pour les associations

Planning sous réserve de la crise sanitaire.

▼ INOXIA



Le saviez-vous ?



Bientôt, Inoxia sera le 1^{er} centre aquatique de Bretagne labellisé "Tourisme et Handicap"

Depuis plus d'un an, les équipes du Pays de Châteaugiron Communauté et d'Inoxia mènent des actions pour obtenir le label "Tourisme et handicap", comme l'a déjà obtenu l'Office de Tourisme intercommunal.

L'équipement est déjà adapté aux normes PMR* (taille des portes, signalétique, fauteuil pour aller dans l'eau...). Quelques aménagements restent à réaliser pour faire d'Inoxia le 1^{er} centre aquatique de Bretagne labellisé tourisme pour les handicaps moteurs et auditifs : une tablette adaptée à l'accueil, une table à langer pour adulte et un report lumineux de l'alarme pour les mal-entendants.



*PMR : Personnes à Mobilité Réduite

Dossiers de subvention



En complément des subventions versées par les communes, le Pays de Châteaugiron Communauté accorde 4 subventions pour :

- l'emploi sportif
- le fonctionnement des 4 clubs de tennis
- les 4 clubs sportifs d'intérêt communautaire : l'ACHV (Athlétic Club de Haute Vilaine), l'OCC Natation section Châteaugiron, le Baseball et les Archers de St Loup.
- les projets labellisés : tous les clubs qui organisent un événement d'envergure sur le territoire peuvent y prétendre.

113 563 €
versés cette année

Comment ?

1. Télécharger le dossier sur le site internet : www.communaute.paysdechateaugiron.bzh



2. Rendre le dossier pour le **15 décembre 2020**.

▼ DES AIDES À LA RÉNOVATION

Des aides et prêts peuvent être accordés par l'Etat pour faire des travaux d'amélioration dans votre logement (accessibilité, isolation, installation d'équipements...). Consultez le conseiller du Pays de Châteaugiron Communauté afin qu'il vous accompagne dans vos démarches.

Les aides ont changé récemment. Renseignez-vous auprès du Point Info Rénovation :
02 99 37 97 04
renovation@pcc.bzh



▼ RÉGLEZ VOS FACTURES CHEZ LE BURALISTE

Les centres des finances publiques (trésoreries) n'accepteront bientôt plus les paiements en espèces. Si vous souhaitez régler en espèces (ou en carte bancaire), tous types de factures émises par les collectivités locales (cantine, frais de garderie,...), vous pourrez désormais le faire auprès d'un buraliste agréé par la Française Des Jeux (FDJ). Le buraliste encaisse la somme que vous lui indiquez et vous remet un justificatif de paiement. Ce dernier est automatiquement pris en compte par les services de la Direction Générale des Finances Publiques dans un délai maximal de 48h.

A ce jour, le Tabac Presse situé rue de la Madeleine à Châteaugiron est le seul adhérent au dispositif "paiement de proximité" sur le territoire du Pays de Châteaugiron Communauté. Celui de Piré-sur-Seiche le sera prochainement.

Sur le Département, 86 buralistes ont adhéré au dispositif (liste consultable sur le site <https://impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).



▼ DU NOUVEAU DANS LES ÉQUIPES

Sandrine et Nathalie rejoignent l'équipe du Pays de Châteaugiron Communauté en raison du départ en retraite de 2 agents.



Aire d'accueil des gens du voyage

Sandrine Cissé assure la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Châteaugiron. Elle gère l'entretien courant et accompagne socialement les usagers qui en ont besoin (scolarité, insertion professionnelle...). Elle y est présente les lundi matin, mardi, mercredi et vendredi en journée.



Ressources Humaines

Après un parcours en Ressources Humaines dans la fonction publique (Etat, Région, Département, intercommunalité, communes), Nathalie Robic-Faudemer, a pris ses fonctions en tant que responsable des Ressources Humaines le 12 octobre.

▼ LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Séance du 10 septembre :

- élection des membres des différentes commissions
- désignation des représentants dans les organismes extérieurs
- validation de la participation financière de la Région Bretagne au Point Info Rénovation
- validation des subventions d'équipement et des fonds de concours libres aux communes
- validation du financement du plan vélo
- vote de la prise en charge de la contribution FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales).

Séance du 1^{er} octobre :

- validation du règlement intérieur de la Communauté de communes
- désignation des élus représentants à la CIAPH (Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées)
- modification des statuts communautaires pour la gestion du camping situé à Châteaugiron
- convention pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le parking de la salle de tir à l'arc
- renouvellement de la convention avec la FG DON 35 pour la lutte contre le frelon asiatique.

Consultez les comptes-rendus sur le site Internet.

Prochains conseils communautaires les 19 novembre et 17 décembre.

▼ ESPACE COWORKING

Depuis septembre, des travailleurs indépendants, des adeptes du télétravail et des étudiants prennent leurs quartiers au sein de l'espace de coworking.



Rencontre avec Lucile Rousseau, adepte de l'espace.

Créatrice de jeux grandeur nature dit "Escape games", elle invente des c h a s s e s aux trésors, murders party, cluedo adaptés aux demandes de ses clients (compétition, intégration, cohésion d'équipe).

" Je suis installée à Domloup et souhaitais depuis un certain temps tester un tel espace. Je travaille à domicile. Malgré une pièce dédiée à mon activité, je pouvais être

facilement détournée de mon travail par les tâches familiales. J'ai donc cherché un lieu dédié au travail, mais aussi pour faire des connaissances. Je suis passée bien souvent devant l'espace de coworking à Tréma en y pensant et un article paru dans le bulletin municipal de Domloup m'a fait passer le cap. Je profite de la gratuité jusqu'à la fin de l'année pour tester. Je suis séduite, surtout par les consignes de travail appliquées (silence, appels téléphoniques en dehors de l'espace ...), un superbe lieu où je peux recevoir mes clients. Je pense m'y engager sur du plus long terme."

L'échappée ludique
06 82 37 69 80
www.echappee-ludique.fr



Découvrez l'espace coworking en film sur le site internet.

Gratuit jusqu'à fin 2020

Pour en savoir plus sur l'espace de coworking :

www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/lespace-de-coworking/

▼ ACTUS DES ZA



◀ Les Malts Fêteurs : un bar-restaurant dans la Zone d'Activité de la Richardière

Forts de leur expérience en tant que cavistes, Thomas Veniard et David Escoufflaire ont ouvert un bar-restaurant dans la Zone d'Activité La Richardière à Noyal-sur-Vilaine. Ils proposent un déjeuner à base de produits frais le midi et un format bar à tapas et bières en soirée.

8 rue Lépine - Noyal-sur-Vilaine - 02 21 68 66 10
du lundi au samedi dès 11h30.

L'entreprise ICE mise sur l'apprentissage ▶

Électricien de métier, Philippe Chevrier est spécialisé dans l'installation et le câblage électrique de bâtiments tertiaires et industriels (publics et privés). Depuis 20 ans, il favorise l'apprentissage des jeunes. Parmi les 10 salariés que compte l'entreprise ICE, 3 ont été formés en filière d'apprentissage. et 3 jeunes sont actuellement en apprentissage pour favoriser leur intégration dans le milieu professionnel.

Implanté sur la Zone d'Activité du Pavail, c'est un entrepreneur ancré et actif sur le territoire : notamment à travers son investissement dans le Club d'Entreprises du Pays de Châteaugiron.

Philippe Chevrier - ice.35@wanadoo.fr - 06 08 27 87 11



▼ EMPLOI : LE TERRITOIRE RÉSISTE MAIS RESTE VIGILANT



Face à la crise, le territoire résiste et mise sur l'avenir en mobilisant tous les moyens afin d'accompagner les entreprises et les demandeurs d'emplois.
Rencontre avec Marielle Muret-Baudoin, Vice-présidente en charge du développement économique et Anthony Jeuland, Directeur de l'antenne Rennes Est de Pôle Emploi.

Comment se porte le marché de l'emploi ?

Anthony Jeuland (AJ) : " Même si la Région Bretagne a un peu moins souffert de la crise, comme dans toutes les régions, nous avons connu à compter de mars une hausse

des demandeurs d'emplois avec une forte progression lors de la période du confinement. Cependant, depuis le mois de juin, nous observons une amélioration de la situation notamment dans la collecte d'offres d'emploi permettant des reprises d'activités. Pour le Pays de Châteaugiron, les déclarations d'embauche sont mêmes légèrement supérieures de 1 % par rapport à la même période l'année dernière quand la Région Bretagne est à -0,5 %. Le taux de chômage autour de 6 % reste très largement inférieur à la moyenne nationale (8,5%). "

Pourquoi le Pays de Châteaugiron Communauté s'en sort bien ?

Marielle Muret-Bauboin (MMB) : " Le Pays de Châteaugiron Communauté, dispose de bases solides notamment grâce à une typologie variée et équilibrée des activités avec une forte présence de l'agroalimentaire, des transports, du bâtiment ainsi que du secteur tertiaire qui présente une large spécialisation en informatique. La crise a relativement épargné ces secteurs. Cela explique en partie l'impact limité sur nos entreprises. En revanche, l'enjeu est de soutenir nos commerçants et nos artisans. Consommer local est essentiel à leur survie. Il en relève de la responsabilité de chacun d'entre nous. On résiste et on croit en l'avenir. Tous les moyens sont mis en œuvre pour accompagner les entreprises et les demandeurs d'emploi. Le Pays de Châteaugiron Communauté est un acteur moteur et doit poursuivre cet équilibre. "

Quels leviers pour les jeunes et les moins qualifiés ?

AJ : " Les moins de 30 ans et les intérimaires sont souvent les plus impactés lorsque la situation économique se dégrade. Les budgets de formation sont extrêmement conséquents et facilement mobilisables. Il ne faut pas hésiter à se renseigner afin de se former. Il existe aussi des aides à l'embauche ainsi que des dispositifs personnalisés d'accompagnement très importants pour booster l'emploi des jeunes notamment. Les moyens sont là, renseignez-vous. "

Pôle emploi-Point Accueil Emploi (PAE) un tandem opérationnel

AJ : " Depuis plusieurs années, une forte coopération s'est installée entre les équipes de Pôle emploi et les 2 PAE. Nous travaillons en partenariat avec ces structures pour apporter sur les territoires des services aux chercheurs d'emploi ou aux personnes en reconversion et également aux recruteurs. "

MMB : " Véritable service de proximité, le PAE permet à l'usager de trouver un interlocuteur direct et des informations de 1^{er} niveau (aide à l'embauche, dépôt de son CV en ligne, accès à son compte Pôle Emploi). Les 5 conseillères proposent un accompagnement sur mesure avec des ateliers liés aux techniques de recherches d'emploi (CV, lettres de motivation, entretiens, utilisation des réseaux sociaux ...), à l'organisation d'événements (café conseils, forum de l'alternance, jobs d'été ...). Recruteurs ou demandeurs d'emploi, n'hésitez pas à pousser la porte. "

Point Accueil Emploi

2 antennes / 1 seule adresse mail : pae@pcc.bzh

Antenne de Châteaugiron

16 rue de Rennes
02 99 37 39 10
Lundi au vendredi de 9h à 12h
/ l'après-midi sur rendez-vous.
Lundi et mercredi de 14h à 17h.

Antenne de Noyal-sur-Vilaine

Tréma - 8 rue Joseph
Deshommes - 02 99 37 58 76
Lundi au vendredi de 9h à 12h
/ l'après-midi sur rendez-vous.

We Ker



16-25 ans : sur rendez-vous,
contacter le Point Accueil Emploi.

Pôle Emploi



Une ligne téléphonique directe
pour les entreprises :
02 99 86 15 01.

▼ DES AIDES À L'EMBAUCHE POUR LES MOINS DE 26 ANS

L'État se mobilise pour l'emploi des jeunes en apportant jusqu'à 4 000 € d'aide aux entreprises pour recruter un jeune de moins de 26 ans

Le plan #1jeune1solution pour soutenir l'emploi des jeunes

Prime à l'embauche, apprentissage, service civique, formation à des métiers d'avenir, parcours d'insertion... Le plan #1jeune1solution, c'est une série de mesures pour accompagner massivement et efficacement les jeunes et faire face aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 et la crise économique qui en découle.

Jusqu'à 4 000 € pour tous les employeurs

- Une aide jusqu'à 4 000 € par salarié.
- Ce montant est proratisé en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.
- Son versement s'étale sur un an, par tranches trimestrielles.
- L'aide n'est pas cumulable avec une autre aide de l'État liée à l'insertion, l'accès ou le retour à l'emploi au titre du salarié concerné.

Une démarche simple et dématérialisée

Les demandes d'aide sont à adresser à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) via une plateforme de téléservice. L'employeur dispose de 4 mois à compter de la date d'embauche du salarié pour faire sa demande.

+ Une aide exceptionnelle pour l'apprentissage

Une aide exceptionnelle peut être accordée jusqu'à 8 000 € au recrutement des apprentis, pour tous les contrats conclus entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021.

En savoir plus sur les conditions : www.travail-emploi.gouv.fr

▼ UN CAFÉ-CONSEILS POUR RENCONTRER DES EMPLOYEURS LOCAUX

Le Point Accueil Emploi propose, en partenariat avec l'association We Ker, un "Café Conseils" le **jeudi 10 décembre à partir de 14h, salle Familia à Servon-sur-Vilaine.**

Vous souhaitez rencontrer des employeurs locaux pour obtenir des conseils sur votre entretien de recrutement, vous faire connaître, en savoir plus sur leurs activités, leurs façons de recruter ?

N'hésitez pas, une dizaine d'employeurs locaux sera présente pour répondre à vos questions !

Sur inscription - places limitées

Point Accueil Emploi - pae@pcc.bzh

- Antenne de Châteaugiron :
02 99 37 39 10
- Antenne de Noyal-sur-Vilaine :
02 99 37 58 76.

▼ COVID-19 : PROLONGATION DU FONDS COVID Résistance

LE FONDS DE SOUTIEN AUX PETITES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

Des prêts à taux 0 pour les TPE, indépendants et associations

La Région, les départements, les intercommunalités de Bretagne, avec la Banque des Territoires ont mis en place un fonds de 27,5 M€ pour soutenir l'emploi et la vitalité économique des territoires. Ce fonds propose des prêts à taux zéro plafonnés à 30 000 €, pour les associations et à 10 000 €, pour les entreprises. À ce jour, près de 200 demandes ont été déposées sur la plateforme. Les demandes, entièrement dématérialisées, peuvent être déposées jusqu'à la fin de l'année sur covid-resistance.bretagne.bzh.

A ce jour, cinq structures ont bénéficié de ce fonds sur le Pays de Châteaugiron Communauté.

Pour toute information complémentaire, le service des Projets d'Entreprises de la Région Bretagne répond à vos questions :

> par mail : eco-coronavirus@bretagne.bzh

> par téléphone : 02 99 27 96 51.



SI ON SE DÉPLAÇAIT AUTREMENT ?



En France, le transport est le 2^e poste de dépense des ménages et le 1^{er} émetteur de gaz à effet de serre.

Sur le Pays de Châteaugiron Communauté, le transport de personnes est le 3^e poste d'émission de gaz à effet de serre derrière le transport de marchandises et l'agriculture.

Le Pays de Châteaugiron Communauté s'est engagé à diminuer ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à travers son Plan Climat-Air-Energie Territorial, notamment en réduisant la part de l'utilisation de la voiture individuelle et en développant la part des modes doux. C'est pourquoi, la Communauté de communes s'engage aux côtés de la Région Bretagne, compétente en matière de mobilités pour vous donner la possibilité de vous déplacer autrement.

Une enquête menée sur le territoire, il y a un an, a permis de recenser vos pratiques et vos attentes en termes de déplacements.

Une expérimentation a permis à une vingtaine d'usagers de tester des modes de déplacements différents pour se rendre au travail lors de la semaine de la mobilité.

Découvrez l'offre de transport existante sur le territoire pour vous rendre au travail mais aussi pour vos déplacements de proximité.

Si le Pays de Châteaugiron Communauté peut apporter des solutions, il appartient à chacun de s'engager dans cet enjeu collectif.

Agissons ensemble pour changer nos habitudes et réduire notre impact sur la planète.

1 enquête en 2019
2 publics : habitants et salariés
400 participants
5 ateliers

Retrouvez :
- certains commentaires dans les pages suivantes dans "Vous avez dit"
- les résultats complets de l'enquête sur le site Internet.



Saviez-vous que sur le Pays de Châteaugiron Communauté, presque 86% des déplacements domicile autant il existe des alternatives ! Tester, essayer ou multiplier plusieurs moyens de transport, sur tous les plans.

travail sont effectués en voiture ? On aime tous notre voiture mais pour comme le car, le train, le vélo ou encore le covoiturage permet de gagner

On covoiture ?

La plupart du temps, le conducteur est tout seul dans sa voiture. On estime à seulement **3% la part du covoiturage quotidien**. Pourtant, le covoiturage est une opportunité pour améliorer la qualité de vie et répondre aux enjeux de la mobilité du quotidien. C'est plus sympa et plus économique ! **Et puis le covoiturage ce n'est pas forcément tous les jours.**

On prend les transports en commun ?

Les transports en commun ça marche aussi ! On peut prendre le train, c'est un **gain de temps** pour faire autre chose, lire, travailler ou même se reposer ! Et Noyal-sur-Vilaine n'est qu'à **11 min** de Rennes et Servon-sur-Vilaine à **15 min**.

Vous avez dit...

- L'offre de transport en commun n'est pas assez connue.
- Les routes sont saturées.
- C'est trop long, pas pratique.
- Augmenter l'offre le week-end.

Vous avez dit...

- Développer le covoiturage.
- C'est pas pour moi.
- C'est trop de contraintes.

Ils le font... Pourquoi pas vous ?

Florent, Mary-Ann, Delphine et Guillaume habitent tous les 4 à Rennes et travaillent au Pays de Châteaugiron Communauté. Depuis cet été, ils expérimentent le covoiturage régulièrement.
" Nous avons commencé à covoiturer à 2 puis à 4. Cela demande de l'organisation et de la rigueur. Il y a parfois quelques loupés, mais globalement nous arrivons à covoiturer 3 fois par semaine. Nous n'avons pas toujours les mêmes horaires ou avons des contraintes différentes. On cherchait avant tout à faire des économies en terme de déplacement mais aussi contribuer à réduire notre empreinte carbone."

Déjà convaincu ?

Vous n'êtes qu'à quelques clics du covoiturage quotidien ! Rendez-vous sur **la plateforme régionale de covoiturage domicile-travail ouestgo.fr**, totalement gratuite, pour vous mettre en relation avec d'autres covoitureurs.
En savoir + :
www.ouestgo.fr

Encore hésitant ?

Sautez le pas avec **éhop**. L'association vous accompagnera dans votre démarche et répondra à vos questions !
En savoir + :
www.ehopcovoiturons-nous.fr
02 99 35 10 77

Le saviez-vous ?
Vous travaillez à 30 km de votre domicile ?
1 500 €, c'est ce que vous pouvez économiser par an en optant pour le covoiturage.



Et le car ?

Une ligne directe
Vers Rennes la Poterie au départ de La Perdriots à Châteaugiron du lundi au samedi en **20 min**.
- **en semaine** : 9 trajets vers Rennes / 8 trajets vers Châteaugiron
- **le samedi** : 4 trajets vers Rennes / 3 vers Châteaugiron

NOUVEAU !
2 dessertes le dimanche vers et au départ de Rennes aux arrêts de La Châtaigneraie à Domloup, rue des Rosiers et de la Perdriots à Châteaugiron.

Quelles lignes ?
Ligne 3 (de La Guerche-de-Bretagne à Rennes en passant par Piré-Chancé, Ossé, Saint-Aubin du Pavail, Châteaugiron, Domloup)
Ligne 14 (de Servon-sur-Vilaine à Rennes en passant par Noyal-sur-Vilaine).

Combien ça coûte ?
Depuis la rentrée 2020, la Région harmonise les tarifs Breizh Go sur les 4 départements bretons. C'est pourquoi, plus de 80 lignes adoptent une **tarification unique à 2,50€ le trajet**.

Ils le font... pourquoi pas vous ?

Céline
"Je me rends tous les jours à Rennes en voiture. Lors de la semaine des mobilités, j'ai essayé le car. Une belle initiative qui m'a permis de découvrir un nouveau mode de transport que je vais ré-utiliser régulièrement."

Benjamin
"J'habite Châteaugiron et je rejoins Beaulieu. Je prends le car ligne 3 jusqu'à la Poterie, le métro puis le bus soit 1h20. Par contre, en mettant mon vélo dans la soute pour faire le trajet de la Poterie à Beaulieu, je ne mets plus que 50 minutes."

	Unité	Abonnement*
Breizh Go Car	2,50 €	50 €
Star (bus + métro)	1,50 €	52,95 €
Breizh Go Car + Star	4 €	76,48 €
Breizh Go TER	3,90 €	38 € (Uzuël)
Breizh GO TER + Star	5,40 €	67,90 € (Uzuël+)

INFO
50% DE VOTRE ABONNEMENT PRIS EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR
(* sur demande du salarié auprès de son employeur).

Questions /réponses

■ **Qu'est-ce que la carte Korrigo ?**
Cette carte vous permet de recharger vos tickets unitaires ou abonnements Breizh Go car, TER, STAR.

■ **Est-ce que je peux mettre un vélo dans le car ?**
Les deux-roues pliants et les trottinettes sont acceptés dans les soutes à condition qu'ils soient dans une housse (non obligatoire pour les trottinettes) et sous réserve de respecter les dimensions autorisées 0,80 m x 0,80 m x 0,45 m.

- + Une **carte solidaire** pour les bénéficiaires des allocations : 1€ le trajet
- Une **réduction pour les jeunes** : pour les usagers de moins de 26 ans, un trajet Châteaugiron/Rennes ou Servon-sur-Vilaine/Rennes passe de 2,90€ à 2€ et un Piré-sur-Seiche/Rennes de 3,36€ à 2€. Un carnet jeune de 10 trajets à 15€ est également créé, ce qui porte le voyage à 1,50€.
- **Gratuit pour les moins de 12 ans.**

En savoir + :
www.breizhgo.bzh

Le saviez-vous ?
Un bus peut contenir l'équivalent de 45 voitures en nombre de passagers, donc moins de véhicules sur la route !
En plus, c'est moins fatigant.

Repères

- 2** gares (Noyal-sur-Vilaine et Servon-sur-Vilaine)
- 2** lignes de car (ligne 3 et ligne 14)
- 50** km de pistes cyclables
- 3** PEM*
- * Pôles d'Échanges Multimodaux (Le Ballon à Piré-Chancé et les gares à Noyal-sur-Vilaine et Servon-sur-Vilaine).

Combien ça coûte ?

- 1 ligne de car = 150 000 à 230 000 € HT
- 1 km de piste cyclable (selon le type d'aménagement - marquage, enrobés, reprise des réseaux, dénivelé) = entre 80 000 et 300 000 € HT
- Exemple liaison bourg de Servon-sur-Vilaine au lieu-dit Lebretin - 824 m = 271 230 € HT (estimation des travaux)
- 1 aire de covoiturage (exemple : aire de covoiturage de l'Olivet à Servon-sur-Vilaine) = 70 836 €



Et le vélo ?

Pour aller au travail ou faire des trajets de proximité (boulangerie ou piscine), **pourquoi ne pas y aller à pied ou à vélo ?** C'est l'occasion de faire une activité physique et une balade de santé.



Ce sont les petits trajets en voiture qui consomment le plus et émettent le plus de GES*.

*Gaz à Effet de Serre

Ils le font... Pourquoi pas vous ?

Stéphanie habite et travaille à Châteaugiron. Elle a décidé de laisser sa voiture au profit du Vélo à Assistance Électrique (VAE)

"Lors de la semaine de la mobilité, j'ai testé le VAE et je compte bien l'adopter ! Je faisais 2 km en voiture diesel pour déposer mon enfant à l'école et rejoindre mon salon de coiffure. Jusqu'alors, je n'étais pas convaincue par le confort et la sécurité mais sur mon trajet, les pistes cyclables sont tout à fait adaptées."

Daniel habite Domloup et travaille à Beaulieu. Il troque sa voiture pour le plaisir de faire du vélo

"Se rendre au travail à vélo régulièrement, c'est possible ! Je ne recherche pas forcément le gain de temps, mais plutôt le plaisir de faire du vélo et avoir une empreinte carbone plus faible. Je privilégie les axes secondaires moins fréquentés. Je m'y sens davantage en sécurité. Je suis prêt à investir dans l'achat d'un VAE et l'équipement qui va avec à condition de renforcer la sécurité des infrastructures. Quant à la météo ou la saisonnalité, je pense privilégier le transport en commun (ligne directe Domloup-Rennes la Poterie) en 20 min et 10 min en métro pour rejoindre la fac, en hiver !"

Sarah habite et travaille à Châteaugiron

"Je suis tellement convaincue par cette semaine de test que j'ai sauté le pas. J'ai investi dans un VAE grâce à la prime à l'achat (voir page 16)".

Le saviez-vous ?

Le vélo peut être utilisé sur les **50 km de pistes cyclables** que compte le territoire. Alors, sous le soleil mais aussi sous la pluie avec un bon imperméable, à vos marques, prêt, pédalez !



A nous de jouer !

Et pourquoi pas utiliser plusieurs modes ?

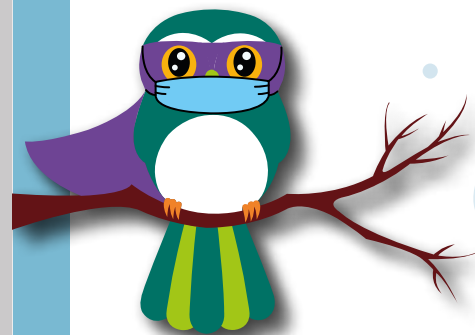
Vous avez dit...

- Développer l'intermodalité au niveau des gares et des aires de covoiturage.
- Favoriser les accès piétons et vélo (sécuriser les accès...).
- Développer des navettes de rabattement vers les gares.

Elle le fait... Pourquoi pas vous ?

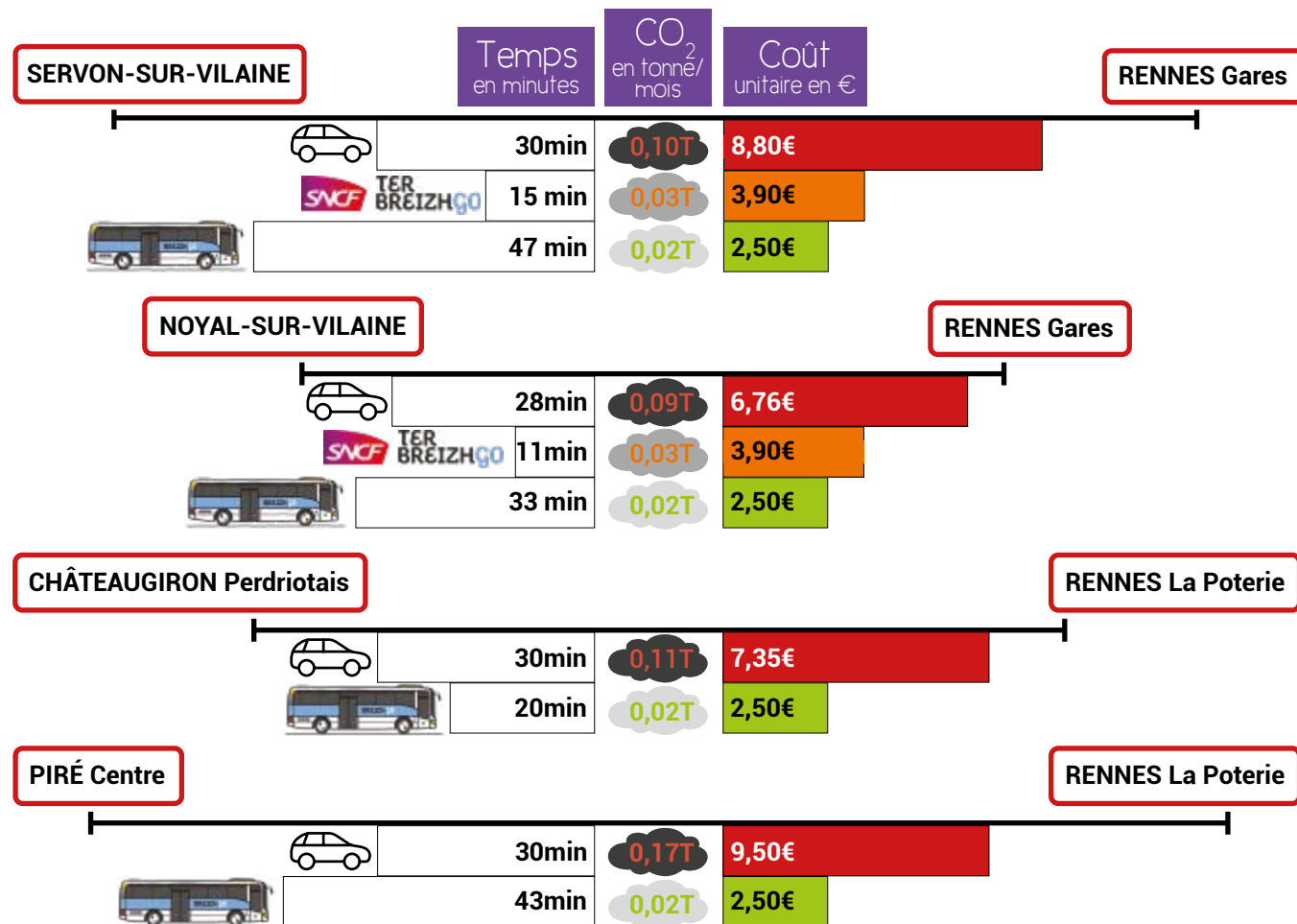
Lara

"Je rejoins la gare de Servon-sur-Vilaine à vélo tous les jours pour aller travailler dans le centre-ville de Rennes. Les abris vélos sont de plus en plus encombrés, ce qui montre bien que le train est très utilisé. C'est pour moi un réel confort car cela me permet d'éviter le stress de la circulation. J'y gagne aussi en temps et surtout financièrement car, sur ma demande, mon employeur prend en charge 50 % de mon abonnement. Je préfère utiliser un vélo classique plutôt qu'un Vélo à Assistance Électrique car la batterie est trop lourde à transporter à pied ensuite pour rejoindre mon lieu de travail. Allez-y !"

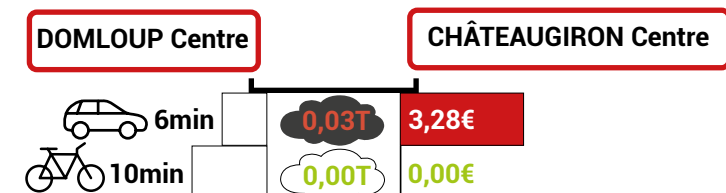


Vous êtes nombreux à aller à Rennes pour vous rendre au travail, seuls à bord de votre voiture. Les axes sont saturés. Quelles alternatives pour réduire les coûts et son empreinte carbone ? Voiture, train, car, vélo... Comparons !

5 TRAJETS TYPES



Et en vélo



+ Participation employeur de 50% sur les abonnements Breizh Go car, TER Breizh Go et Star à la demande des salariés.

Base google maps - départ 7h30 + barème kilométrique base 5CV (entretien, assurance, coût de la voiture).

Retrouvez-moi dans ma dernière vidéo sur www.communaute.paysdechateaugiron.bzh



▼ UN TANDEM SUR LA VOIE DES MOBILITÉS



Rencontre avec nos expertes en mobilités !

Vous cherchez des renseignements sur le transport à la demande, les horaires de car... ? Vous envisagez de changer votre mode de déplacement pour vous rendre au travail ? Elisabeth et Julie sont là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Elisabeth SEGUIN-BORDENET
Son crédo :
la relation avec les usagers



Elisabeth œuvre au quotidien pour vous accompagner sur l'ensemble de l'offre de transport qui existe sur le territoire :

Handipass : le service de transport pour les personnes à mobilité réduite.

Ce service permet à 37 usagers de réaliser plus de 4 000 trajets par an (quotidien, travail, loisirs). Un service de plus en plus demandé.

Transport enfance-jeunesse : il s'adresse aux écoles, collèges, accueils de loisirs, espaces-jeunes pour les déplacements vers les équipements intercommunaux (piscine, tennis...), les événements et les équipements culturels et sportifs du territoire (cinéma, espaces naturels, Château, Zéphyr, Château des Pères).

Elisabeth coordonne les demandes en veillant à optimiser et mutualiser les déplacements entre les structures lorsque cela est possible.

La navette vers Inoxia : c'est la navette qui vous transporte, vous et/ou vos enfants au centre aquatique. Une quarantaine de familles utilise ce service.

Le Vélo à Assistance Électrique (VAE) : Elisabeth gère l'attribution de la prime à l'achat. 32 dossiers accordés sur 34 en 2020.

Rappel des conditions d'obtention de la prime :

- 100 € pour les personnes dont l'impôt sur le revenu du foyer fiscal est nul. La prime sera complétée par l'aide de l'Etat de 100 € maximum
- 200 € pour les personnes dont l'impôt sur le revenu du foyer fiscal est compris entre 1 € et 1 000 €
- Une seule prime accordée par foyer.

www.communaute.paysdechateaugiron.bzh

Julie DELHOUME
Son crédo :
le PCAET* et le plan vélo

Julie est en charge de la **mise en œuvre du projet territorial de développement durable** (Plan Climat-Air-Energie Territorial). L'objectif de ce programme est de lutter à l'échelle du territoire contre le réchauffement climatique via le déploiement d'un plan d'action. L'un des axes de ce projet est d'optimiser l'usage des modes doux comme le vélo pour limiter l'utilisation de la voiture.

C'est elle qui **coordonne le plan vélo** en collaboration avec les communes, c'est-à-dire la création de pistes cyclables sécurisées sur l'ensemble des communes : à quel endroit ? Quel type de voie ? Combien d'abris vélos...?

Elle assure, aux côtés de la direction, le lien avec les élus pour toutes les questions liées aux politiques des mobilités (étude du Plan Global des Déplacements, animation de la commission transport...).



L'info

Elle prête sa voix à **Violette**, la mascotte du développement durable.



▼ Majorité intercommunale



Notre intercommunalité en ordre de marche.

C'est au pas de charge et dans un contexte sanitaire qui demeure plus qu'incertain que le Conseil communautaire a pris ses marques au cours de ces dernières semaines. Le temps nous était en effet compté. En ce début de mandature, les défis que nous avons à relever ne manquent pas. Nous pouvons en citer quelques-uns :

- Le défi de la transition énergétique et environnementale
- L'accompagnement du plan national de relance pour nos entreprises, nos commerces et leurs salariés
- L'adaptation de nos organisations et, plus globalement, du service public, à la nouvelle donne numérique
- La préparation des transferts de compétences assainissement et mobilités à la Communauté de communes.

Le Pays de Châteaugiron Communauté est mobilisé sur tous ces fronts aux côtés de nos cinq communes. Pour ce faire, le Président et les 4 vice-présidents pilotent 10 commissions de travail qui couvrent tous les champs d'intervention de notre intercommunalité. En appui de



▼ Un nouveau souffle pour le Pays de Châteaugiron

La liste " Un nouveau souffle pour Châteaugiron " ayant récolté 40% des suffrages aux élections municipales de mars 2020 à Châteaugiron,

nous sommes fiers de faire partie des élus présents au conseil communautaire. Alors pourquoi une liste d'opposition et non une liste d'union avec l'ensemble des élus de Châteaugiron ? Pour siéger dans toutes les commissions et partager nos valeurs sur l'avenir de notre intercommunalité.

Les enjeux, bien que mal connus par les administrés, sont très importants lors de cette mandature : la mobilité (relancer l'attractivité des pistes cyclables et leurs utilisations), le développement économique (aider à la localisation des entreprises), l'environnement (insérer dans tous les projets la notion de développement durable), le Plan Local d'Urbanisation Intercommunal (la ville doit-elle, seule, décider de son PLU), le sport (construction de nouvelles structures et aides aux associations), la culture, les finances, l'eau, la petite enfance, etc.

Il y a donc beaucoup d'enjeux pour notre groupe, notre commune, notre interco et tout au long de cette mandature, nous donnerons notre avis sur les sujets qui nous semblent essentiels et cohérents pour un projet de territoire concerté. Il est important pour nous d'avoir votre avis sur les sujets qui vous préoccupent, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook ou par mail (nouveau.souffle35@gmail.com).

cette organisation, 3 élus délégués viennent renforcer le dispositif pour plus d'efficacité en travaillant très transversalement. L'action sociale, le Plan Climat-Air-Energie Territorial et l'eau bénéficient de cette attention toute particulière et représentent des enjeux forts.

Avec cette nouvelle organisation, le chemin que notre intercommunalité doit emprunter nous semble tracé dans ses grandes lignes. En effet, dans le monde territorial post COVID-19 qui s'annonce, les équilibres financiers seront délicats à trouver et la demande sociale et environnementale forcément croissante. Devant la multiplicité d'acteurs institutionnels et associatifs, nous sommes persuadés que c'est essentiellement la capacité de nos organisations locales à nouer des collaborations à géométrie variable qui définira l'efficacité et le pragmatisme de notre action publique.

C'est là le pari que prend notre intercommunalité pour les années à venir : le Pays de Châteaugiron Communauté doit progressivement devenir l'espace où l'ensemble des politiques publiques seront passées au tamis puis coordonnées, afin d'être mieux territorialisées. C'est particulièrement vrai pour les questions liées à la transition énergétique et environnementale. L'Etat, la Région et le Département définissent de grandes orientations qu'il nous faut mettre en œuvre au niveau local (communes et intercommunalité).

C'est une nouvelle dynamique intercommunale qu'il nous faut impulser. Le Pays de Châteaugiron est là pour coordonner les territoires avec l'ensemble des élus intercommunaux et communaux.

Contact : contactmajorite@pcc.bzh



▼ Pour une communauté de communes écologique et solidaire

Ce premier article inaugure l'espace d'expression de notre groupe, composé des élus des minorités de Noyal-sur-Vilaine et Servon-sur-Vilaine, et représenté par Benoit Foucher, noyalais, au conseil communautaire.

Nos deux équipes ont porté, lors de l'élection municipale, des projets ambitieux concernant l'écologie, la politique sociale et le renouveau démocratique. Ces valeurs ont été négligées lors du précédent mandat de par un faible objectif de construction de logements sociaux, des engagements pour une transition écologique à minima, d'aucune amélioration de l'offre de transports en commun et de la surconsommation de terres agricoles. Quant à la participation active des citoyens aux projets de la communauté de communes, rien n'a été fait.

L'offre de transport en commun est aujourd'hui très inférieure à celle de nos voisins. Dans le cadre de la loi LOM, les EPCI doivent décider de prendre ou non la compétence "mobilité". Cette compétence permet d'organiser les transports en commun seul ou bien en partenariat avec la Région ou la métropole. Elle permet également d'instaurer un versement mobilité auprès des entreprises. Nous souhaitons que différents scénarios soient élaborés et débattus dans les communes en lien avec les habitants afin d'améliorer le service de transports en commun.

Contact : pcc@changeznoyal.fr



10 IDÉES DE SORTIES (sous réserve des conditions sanitaires)

1 TOURNOI MARIO KART Réseau des médiathèques

Jusqu'au 12 décembre

La compétition de jeux Mario Kart se poursuit jusqu'au 12 décembre, jour de finale à la médiathèque L'envolée de Domloup. Participez du 16 au 28 novembre à la médiathèque d'Ossé, et le 25 novembre à la médiathèque de Piré-Chancé

Plus de renseignements sur www.mediatheques.pcc.bzh

3 VIDA Compania Javier Aranda

Samedi 21 novembre à 18h,
L'Intervalle, Noyal-sur-Vilaine



Cet artiste espagnol nous offre un joyau théâtral de petit format mais de très haut vol. Javier Aranda donne naissance, comme par magie, à des personnages extrêmement attachants et troublants d'expressivité. Des vies précieuses, particulières et uniques qui créent des émotions fortes. Une réflexion sur le temps qui passe, la relation entre parents et enfants.

Tout public, dès 12 ans (55 min) / 12 € / Renseignements et réservation : L'Intervalle / 02 99 04 13 23 / accueil.intervalle@noyalsurvilaine.fr

4 SOIRÉE D'ÉCHANGE «LE DÉVELOPPEMENT MOTEUR DU JEUNE ENFANT ET LA MOTICITÉ LIBRE»

Mardis 24 novembre et 1^{er} décembre
Médiathèque L'Envolée à Domloup
Animée par Delphine CANHOTO,
éducatrice de jeunes enfants, formée à la motricité libre (Pikler-Loczy)

Une soirée pour partager, comprendre, ressentir ce que vit le jeune enfant dans son développement moteur (apports théoriques, vidéos et mise en situation au sol). Nous verrons aussi comment l'aider dans son développement grâce à la motricité libre. Important : chaque participant devra porter un masque et se munir d'un tapis de sol.

Adultes / 15 places / séance (2h)
Inscriptions obligatoires à : petite.enfance@pcc.bzh



LES ATELIERS DE LA PETITE ENFANCE

2 EXPOSITION DE PEINTURE À LA P'TITE GALERIE

Jusqu'au 2 janvier
Dominique Jousset



La peinture de Dominique Jousset est un regard sur la nature. Il témoigne sa perception du monde et l'évocation des espaces où se répondent reflets et lumières, au travers de l'eau, du ciel et de la terre. Elle suggère l'essentiel, donne des indices, laissant place à celui qui regarde et fait son voyage intérieur.

Entrée libre.
Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 (dès 9h le jeudi), ainsi que le samedi de 10h à 12h.

5 SOURCES Bruce Chiefare - Cie Flowcus / Danse

Mardi 1^{er} décembre à 20h30,
L'Intervalle, Noyal-sur-Vilaine



Dans quel espace se déployer ? Comment se déplacer ? Que laissons-nous derrière nous ? Bruce Chiefare s'entoure de deux danseurs aux capacités physiques exceptionnelles. Il sera question de s'immiscer, de dévier, de détourner les corps en contact. Le mouvement s'inspire du phénomène des palmiers marcheurs encore appelés "arbres à échasses" qui ont les capacités de se déplacer grâce à des racines aériennes pour repousser ailleurs...

Tout public (50 min) / 12 € - 8 € (- de 12 ans) / Renseignements et réservations : L'Intervalle / 02 99 04 13 23 / accueil.intervalle@noyalsurvilaine.fr

18

6 CONCERT DE NOËL Ecole Paul Le Flem

Vendredi 11 décembre à 20h30,
Le Zéphyr, Châteaugiron

Les élèves des chœurs et les orchestres de l'école participeront au traditionnel concert de Noël de l'école de musique Paul Le Flem. Près de 100 élèves seront sur scène pour cette soirée.

Ce concert est ouvert à tous, les places sont gratuites sur réservation.

Gratuit / Réservation obligatoire, places limitées / 02 99 37 57 34

7 LEJO À NOËL Cie Lejo / Marionnettes à doigts

Samedi 12 décembre à 10h,
L'Intervalle, Noyal-sur-Vilaine

Dans « Hands up ! », les mains deviennent des créatures étranges qui vont vivre des aventures complètement farfelues ! Il suffit à Lejo d'enfiler une paire d'yeux au bout des doigts pour créer un univers drôle et poétique.

Sa dextérité nous fait vite oublier que ce ne sont que deux mains qui sont à l'origine de tout ce petit monde miniature qui éclot sous nos yeux.

Lejo, de son vrai nom Leo Petersen, manipule ses marionnettes depuis 1995. Ce qui n'était initialement qu'un projet de fin d'études d'école d'art est devenu un numéro qui a parcouru le monde entier !

Tout public dès 3 ans (45 min) / 5 €
Renseignements et réservations : L'Intervalle / 02 99 04 13 23 / accueil.intervalle@noyalsurvilaine.fr



8 BADABOUM Compagnie Gondwana

Mercredi 16 décembre à 15h30,
Le Zéphyr, Châteaugiron

C'est l'heure du concert, quatre personnages se rejoignent sur scène. Ils sont à la fois musiciens et acrobates. A l'endroit ou à l'envers, sur un fil ou à

vélo, ils se chamaillent et se défient... Certains jouent de tout et s'amuse d'un rien. D'autres essayent de rester dans les clous et gérer les situations en toute circonstance.

Un spectacle rythmé et pétillant, avec amour et humour pour le plaisir des petits et grands. BaDaBoum est une rencontre mystérieuse, musicale et circassienne qui invite au voyage et à la découverte.

Assis libre, à partir de 4 ans / 5 € / 4€ -12 ans
Billetterie : Office de tourisme du Pays de Châteaugiron et sur place 30 minutes avant le début du spectacle (dans la limite des places disponibles)
Renseignements : Office de Tourisme intercommunal / 02 99 37 89 02 / office.tourisme@pcc.bzh

19

9 POÉSIE EN MOUVEMENT Compagnie Tiny Moom

Samedi 19 décembre à 11h,
Caravane MJC, Servon-sur-Vilaine



Un spectacle pour la petite enfance... La petite lune apparaît, disparaît, à la rencontre des mains, des pieds, évolue dans un bain de lumière tranquille et de sons : souffle, voix, bambousax, tambour amérindien, chant.

Gratuit / Réservation obligatoire / www.caravanemjc.com

10 VISITES GUIDÉES DE L'OFFICE DE TOURISME

Samedi 19 décembre à 10h30 (1h30)
L'indémorable

Donjon, corps du logis, tour de l'horloge, chapelle castrale du château de Châteaugiron (6-12 ans : 3€ / +12 ans : 6€)

Mardi 22 décembre à 18h (1h15)
La nocturne

Muni de votre lampe de poche, (re)découvrez le château de Châteaugiron à la tombée de la nuit (6-12 ans : 3€ / +12 ans : 8€)

Office de Tourisme intercommunal / 02 99 37 89 02 / office.tourisme@pcc.bzh

POUR
LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



*Soutenons
le commerce local*

Et restons vigilants en respectant les gestes barrières.